

413800

\*\*\*

NOTE BIO COMMISSION (78) 450 AUX BUREAUX NATIONAUX  
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE, A M. BURGHARDT DG I ET M. LECOMTE  
DG VIII

\*\*\*

REUNION DE LA COMMISSION DU 6 DECEMBRE 1978

432

1. CONSEIL EUROPEEN (BEETHAM)

LE PRESIDENT JENKINS ET M. ORTOLI ONT FAIT RAPPORT A LA  
COMMISSION SUR LE DEROULEMENT DU CONSEIL EUROPEEN, EN SUIVANT  
LA LIGNE DU PRESIDENT LORS DE LA CONFERENCE DE PRESSE FINALE  
A L'ISSUE DE LA REUNION, C'EST-A-DIRE :  
REUSSITE LIMITEE,  
REUSSITE PARCE QU'IL Y A ACCORD SUR UN SYSTEME COMMUNAUTAIRE,  
LIMITEE PAR L'ABSENCE DE TROIS PAYS MEMBRES.

L'IMPORTANCE DE LA NATURE COMMUNAUTAIRE DU SYSTEME EST QU'ELLE  
DONNE LA BASE POUR UNE PARTICIPATION ULTERIEURE DES AUTRES.

LE PRESIDENT A AUSSI RESUME SON ATTITUDE A CET EGARD DANS SON  
DISCOURS D'HIER SOIR EN ACCEPTANT LE PRIX BENTINCK, DONT DES  
EXTRAITS VOUS PARVIENDRONT SOUS FORME DE NOTE IP. (N° 259)

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

////

NNNN

P.CERF GPP

B. 1/20

3810 7.12.

X

X

446538

E. PERLOT

*Plus*

446538

2. GATT - MTNS ■ (CARROLL)

■-----

SUITE A LA DECISION DE TENIR UNE SESSION SPECIALE DU CONSEIL AFFAIRES GENERALES MARDI PROCHAIN A 16 HEURES AFIN DE DISCUTER L'ETAT D'AVANCEMENT DES NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES QUI SONT ENTREES DANS LEUR PHASE FINALE, LA COMMISSION EST CONVENUE DE PREPARER ■■■■ CE CONSEIL LORS D'UNE REUNION DES MEMBRES INTERESSES LUNDI PROCHAIN. ■ (A CONFIRMER).

3. POIDS ET DIMENSIONS DES VEHICULES ■ (CARROLL)

■-----

A L'INITIATIVE DE M. BURKE, LA COMMISSION A ARRETE LES ORIENTATIONS D'UNE NOUVELLE PROPOSITION AU CONSEIL SUR LES POIDS MAXIMAUX DES CAMIONS. L'HARMONISATION DE CES DISPOSITIONS A UNE GRANDE IMPORTANCE TANT POUR LES TRANSPORTS ROUTIERS QUE POUR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE. EN RAISON DES REGLES DIVERGENTES QUI SONT APPLICABLES DANS LES DIFFERENTS ETATS MEMBRES, LE CONSEIL, SAISI DEPUIS 1971, N'A PU JUSQU'ICI PRENDRE UNE DECISION. POUR SORTIR DE L'IMPASSE, LA COMMISSION PROPOSE UN NOUVEAU TYPE DE SOLUTION, IL S'AGIT DE DEFINIR LES CARACTERISTIQUES DES VEHICULES QUI SERONT AUTORISES A CIRCULER SUR L'ENSEMBLE DU RESEAU ROUTIER DE LA COMMUNAUTE, CHAQUE ETAT MEMBRE RESTANT PAR AILLEURS LIBRE DE MAINTENIR SA PROPRE REGLEMENTATION POUR LA CIRCULATION INTERIEURE.

M. BURKE ■■■ SOUMETTRA LE TEXTE DEFINITIF DE CETTE PROPOSITION AVANT LA FIN DE L'ANNEE.

LA PROPOSITION TIENDRA COMPTE TANT DES CONSIDERATIONS DE SECURITE ET DE LIMITATION DES DEGATS APPORTES AUX ROUTES QUE DES CONSIDERATIONS TENANT A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.////

NNNN

446539

## 4. TRANSPORTS AERIENS (CARROLL) (CERF)

LA COMMISSION A EU UN PREMIER ECHANGE DE VUES AU SUJET DE LA POLITIQUE EN MATIERE DE TRANSPORTS AERIENS ET SUR L'APPLICATION DES REGLES DE CONCURRENCE A CEUX-CI, SUR BASE DE COMMUNICATIONS PRESENTEES PAR MM. BURKE ET VOUEL. M. BURKE A NOTAMMENT FAIT L'HISTORIQUE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS AERIENS, DECRIT BRIEVEMENT LES NOUVEAUX FACTEURS QUI INFLUENCENT L'EVOLUTION DE CE SECTEUR ET EXAMINE CERTAINS DES PRINCIPAUX PROBLEMES CREEES PAR CES NOUVEAUX FACTEURS (EXEMPLE: LA NOUVELLE RESTRUCTURATION DE L'IATA, LA CONCURRENCE ELEVEE NOTAMMENT AU DESSUS DE L'ATLANTIQUE NORD, LA NOUVELLE POLITIQUE AERIENNE DE 'DEREGULATION' DE L'ADMINISTRATION AMERICAINE ETC.) M. VOUEL, DE SON COTE, S'EST ATTACHE A DECRIRE LA SITUATION ACTUELLE DE LA CONCURRENCE DANS LA COMMUNAUTE EN MATIERE DE TRANSPORTS AERIENS ET A EXPOSE LES GRANDES LIGNES D'UNE ACTION DE LA COMMISSION DANS CE DOMAINE.

LA COMMISSION A DECIDE DE POURSUIVRE L'EXAMEN DU DOSSIER AU DEBUT DE L'ANNEE PROCHAINE. ■■■■

## 5. RAFFINAGE (ELPHICK)

LA COMMISSION A APPROUVE L'ANALYSE PRESENTEE PAR M. BRUNNER DE LA SITUATION DANS LE SECTEUR DU RAFFINAGE DANS LA COMMUNAUTE, ANALYSE QUI DOIT ETRE DISCUTEE PAR LE CONSEIL ENERGIE PREVU LE 21 DECEMBRE.

CETTE ANALYSE INDIQUE QUE LA STABILITE RELATIVE ATTEINTE EN 1978 ET QUI RESULTE D'UN EQUILIBRE RAISONNABLE ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE, RISQUE D'ETRE REMISE EN QUESTION PAR LE NIVEAU DES TRAITEMENTS DANS LES RAFFINERIES PREVUS EN 1979 ET QUI DEPASSENT LARGEMENT LE TAUX ATTENDU DE CROISSANCE DE LA DEMANDE.

LE ■■ DOCUMENT INDIQUE QU'IL EXISTE TOUJOURS UNE SURCAPACITE DANS LE SECTEUR, DE QUELQUE 70 MILLIONS DE TONNES, QUI DOIT ETRE REDUITE (VOIR NOTE P 134).

## 6. DETERMINATION ■■ DES SEUILS DE PAUVRETE ■■■■■■■■■■ (VAN ENK)

LA COMMISSION A CHARGE LE CENTRE DE RECHERCHE EN ECONOMIE PUBLIQUE DE L'UNIVERSITE DE LEYDEN (PAYS BAS) D'UNE EXPERTISE SUR LES SEUILS NATIONAUX DE PAUVRETE (VOIR IP 257).

AMITIES  
ENZO PERLOT COMEUR  
1300  
NNNN

NNNN